

À la une

Plan de transformation numérique : « l'objectif est ambitieux et les choses vont se mettre en place progressivement »

entretien avec **Éric DUPOND-MORETTI**

Plan de soutien pour les juridictions, amélioration des logiciels, objectif zéro papier et appli pour les justiciables... : le ministre revient sur les principales mesures qui visent à alléger la charge de travail des professionnels et rendre la justice plus efficace.



© Philippe Cabaret

Doctrine

Retour sur l'obligation du banquier de rétablir le compte bancaire du client frauduleusement débité

étude par Jérôme LASSERRE CAPDEVILLE

Technique

L'égalité et la non-discrimination, principes essentiels à forte valeur ajoutée en cours de consolidation

étude par Solenne BRUGÈRE et Benjamin PITCHO

Jurisprudence

La saisie des parts d'une SCPI : quand le droit des sociétés se joue du droit des procédures civiles d'exécution

note par Ludovic LAUVERGNAT sous Cass. 2^e civ., 8 déc. 2022

Gazette Spécialisée

DROIT DU DOMMAGE CORPOREL

SOUS LA RESPONSABILITÉ SCIENTIFIQUE DE

• **Claudine BERNFELD**

Avocate au barreau de Paris, cabinet Bernfeld Ojalvo Associés

• **Frédéric BIBAL**

Avocat au barreau de Paris, cabinet Bibal

AVEC LA PARTICIPATION DE

Alice BARRELLIER, William BODILIS, Aurélie COVIAUX, Emma DINPARAST, Marie-Claire GRAS, Benoît GUILLON, Anne GUÉGAN, Cyril IRRMANN, Noémie KLEIN, Jean-Baptiste MAHIEU, Olivier MERLIN, Michel NAUDASCHER, Éric PEAN, Lucile PRIOU-ALIBERT, Jean-Baptiste PRÉVOST, Anaïs RENELIER, Daphné TAPINOS et Dahbia ZEGOUT





Lextenso

**Mettez la
pensée de nos
3000 auteurs
au service
de la vôtre.**

Avec La Base Lextenso, vous profitez de l'expertise de nos 3000 auteurs en accédant à l'ensemble de leurs publications en fonction de vos recherches juridiques.

La Base**Lextenso**

Essai gratuit sans engagement
sur labase-lextenso.fr

Gazette du Palais

Édité par Lextenso

1, Parvis de La Défense
92044 Paris – La Défense (CEDEX)

P-DG, Directeur de la publication : Bruno Vergé
Directrice générale déléguée : Emmanuelle Filiberti
Présidente du Conseil scientifique :
Marie Burguburu Charvet

Rédactrice en chef : Laurence Garnerie
Coordinatrice de la Gazette spécialisée : Marie Rajchenbach
Rédacteurs : Catherine Berlaud, Nathalie Finck
et Samuel Seroc
Responsable scientifique : Pauline Le Monnier de Gouville
Secrétaire de rédaction : Elsa Boulinguez

Rédaction :
Tél. : 01 40 93 40 00
Courriel : redactiongp@lextenso.fr

Abonnements :
Tél. : 01 40 93 40 40
Courriel : abonnements@lextenso.fr

Publicité : benoit.favre@lextenso.fr
Tél. : 01 40 93 40 68

Tarifs 2023
* Prix TTC au n° : 20 €
+ frais de port
* Abonnement France (un an) :
Journal seul : 570,74 € TTC
Recueils + table seuls : 556,45 € TTC
Journal, recueil + table : 764,73 €
Abonnement feuilletable numérique : 244,02 € TTC
* Abonnement étranger (un an) :
Journal seul : 645 €
Journal, recueil + table : 859 €
Abonnement feuilletable numérique : 239 €

Internet : gazette-du-palais.fr
Twitter : @LextensoAvocat

Commission paritaire n° 0523 T 83097
ISSN 0242-6331
Dépôt légal à parution
Imprimé par Duplprint Mayenne, 733, rue Saint Léonard,
53101 Mayenne CEDEX
sur des papiers produits en Italie (couverture, 0% de fibres
recyclées) et en Allemagne (intérieur, 100% de fibres recyclées),
issus de forêts gérées durablement ;
impact gaz à effet de serre
pour un exemplaire : 689 g éq. CO₂



Illustration de la Gazette spécialisée sur la couverture :
Fanny Dallé-Asté / Da-fanny

Toute reproduction, même partielle, est interdite,
sauf exceptions prévues par la loi.

Projets d'articles : les manuscrits doivent être adressés par
courriel en format word à redactiongp@lextenso.fr
et comporter 15 000 caractères maximum (notes de bas
de page et espaces compris).
La rédaction n'est pas responsable des manuscrits
communiqués.

La Gazette du Palais peut désormais être citée de la façon
suivante : GPL 7 déc. 2023, n° GPL430b0.
Le numéro de type GPL430b0 est un numéro d'identifiant
unique permettant de retrouver directement l'article
via un moteur de recherche ou sur www.labase-lextenso.fr

Actualité

- GPL446c8 ■ **Actions de groupe : les grandes lignes du nouveau dispositif envisagé** 3
- GPL446b7 ■ **Perquisitions à la Chancellerie : la séparation des pouvoirs en question** 5
- GPL446c3 ■ **Plan de transformation numérique : « l'objectif est ambitieux et les choses vont se mettre en place progressivement »**
entretien avec Éric DUPOND-MORETTI 6


Doctrine

- GPL444s5 ■ **Retour sur l'obligation du banquier de rétablir le compte bancaire du client frauduleusement débité**
étude par Jérôme LASSERRE CAPDEVILLE 9

Technique

- GPL446e1 ■ **L'égalité et la non-discrimination, principes essentiels à forte valeur ajoutée en cours de consolidation**
étude par Solenne BRUGÈRE et Benjamin PITCHO 12

Jurisprudence

- GPL444w2 ■ **La saisie des parts d'une SCPI : quand le droit des sociétés se joue du droit des procédures civiles d'exécution**
note par Ludovic LAUVERGNAT sous Cass. 2^e civ., 8 déc. 2022 16
- GPL444s6 ■ **Conformité à la Constitution de l'article 113-8 du Code pénal : entre confusion des genres et confirmation du rôle de correctif de la compétence personnelle**
note par Rodolphe MÉSA sous Cons. const., QPC, 18 nov. 2022 19
- GPL445t3 ■ **Panorama de jurisprudence de la Cour de cassation**
par Catherine BERLAUD 22
- GPL445h7 ■ **Panorama de jurisprudence du Conseil d'État**
par Nathalie FINCK et Samuel SEROC 27
- GPL445z8 ■ **Panorama de jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'Homme**
par Catherine BERLAUD 30
- GPL445r4 ■ **Chronique de jurisprudence de droit de la presse**
par François FOURMENT et Philippe PIOT <https://lext.so/GPL445r4> 

Aux marches du Palais

Portrait

- GPL445z4 ■ **Marie-Josèphe Laurent, bâtonnière du barreau de Lyon** 31

Gazette Spécialisée

DROIT DU DOMMAGE CORPOREL 33

Sous la responsabilité scientifique de
Claudine BERNFELD et Frédéric BIBAL